

LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE À LA RETRAITE ET LES GROUPES EN QUÊTE D'ÉGALITÉ



Une crise du revenu à la retraite pointe à l'horizon et les groupes en quête d'égalité seront encore plus fortement touchés que le reste de la population canadienne.

Actuellement, plus de 11 millions de Canadiens, soit six travailleurs sur dix, n'ont pas de régime de retraite au travail. Ils dépendront donc plus fortement du système de retraite public (Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, Régime de pensions du Canada ou Régie des rentes du Québec). Malheureusement, le système public est inadéquat, tout particulièrement pour les groupes en quête d'égalité.

Dans l'ensemble, les problèmes de sécurité financière à la retraite vécus par les travailleurs canadiens pèsent et continueront de peser plus lourd pour les groupes en quête d'égalité.

QUELQUES CHIFFRES

- Le revenu médian des femmes âgées représente les deux tiers du revenu médian des hommes âgés.
- Près de 70 pour cent des aînés célibataires vivant seuls sont des femmes. Et celles-ci sont deux fois plus nombreuses à vivre sous le seuil de la pauvreté.
- Les aînés ayant un handicap dépendent fortement de notre modeste système de retraite public.
- Les membres racisés du SCFP sont moins susceptibles de profiter d'un régime de retraite au travail, ce qui correspond à la tendance dans l'ensemble du marché du travail.
- Parmi les membres du SCFP, les femmes sont moins susceptibles d'avoir un régime de retraite au travail que les hommes.
- Parmi les aînés, 70 pour cent des hommes touchent une pension d'un régime de retraite au travail ou d'un REER, contre 58 pour cent des femmes. Par conséquent, les femmes dépendent

plus que les hommes du système de retraite public (52 pour cent du revenu des femmes proviennent du système public, contre 42 pour cent du revenu des hommes).

- Les femmes reçoivent moins du Régime de pensions du Canada que les hommes. La prestation médiane des hommes est de 25 pour cent supérieure à celle des femmes. Pourquoi? Parce que les femmes touchent un salaire inférieur, qu'elles travaillent davantage à temps partiel et qu'elles passent plus de temps hors du marché du travail traditionnel.
- Souvent, les travailleurs à temps partiel n'ont pas accès aux régimes de retraite. Les syndiquées du SCFP sont deux fois plus susceptibles de travailler à temps partiel que leurs confrères masculins. Les membres racisés sont également plus susceptibles de travailler à temps partiel que les autres syndiqués.

POURQUOI?

Les groupes en quête d'égalité sont plus durement touchés par ces problèmes en raison de trois grands facteurs.

L'accessibilité

Les régimes de retraite au travail, le RPC et la RRQ sont reliés à l'emploi. Les groupes en quête d'égalité étant sous-représentés sur le marché du travail formel, ils sont donc beaucoup moins couverts par ces régimes. Les régimes de retraite au travail sont souvent réservés aux employés à temps plein, ce qui les rend encore plus inaccessibles à bon nombre de personnes en quête d'égalité.

Le niveau des prestations

La prestation qu'un travailleur tire d'un régime de retraite dépend de sa rémunération. Puisque les groupes en quête d'égalité ont tendance à gagner un salaire moins élevé, ils toucheront des prestations de retraite moins élevées. De plus, les années passées hors du marché du travail formel (périodes de chômage, grossesses, soin des enfants, etc.) ont tendance à réduire encore plus ces prestations.

Le type de régime de retraite au travail

Les emplois occupés par les membres du SCFP qui offrent un bon régime de retraite sécuritaire, soit à prestations déterminées, sont généralement les emplois les mieux rémunérés. Quand ils ont la chance d'avoir un régime de retraite, les membres œuvrant dans un milieu de travail plus petit ou dans un emploi moins bien rémunéré ont souvent un régime moins sécuritaire, un régime à cotisations déterminées par exemple.

QUE PEUT-ON FAIRE?

Puisque les groupes en quête d'égalité dépendent plus fortement du système de retraite public que le reste de la population, il faudrait d'abord commencer par améliorer ce système. Comment?

Bonifier le Régime de pensions du Canada

Le SCFP et le mouvement syndical demandent que les prestations du RPC soient doublées, ce qui nécessiterait une hausse modeste des cotisations. La population, les spécialistes des régimes de retraite et les gouvernements provinciaux s'entendent pour dire que c'est la meilleure solution. Malheureusement, le gouvernement conservateur fédéral a mis fin unilatéralement aux discussions avec les provinces. Le NPD, lui, s'est engagé à bonifier le RPC s'il forme le prochain gouvernement.

Annuler les changements à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément de revenu garanti

Le gouvernement conservateur fédéral a annoncé une hausse graduelle de l'âge d'admissibilité à ces importants régimes, qui passera de 65 à 67 ans. Cette mesure prive des millions de futurs aînés, particulièrement ceux des groupes en quête d'égalité, de deux ans de prestations de retraite. Il s'agit d'une mesure injustifiée qu'on pourrait faire annuler en élisant un gouvernement néo-démocrate à Ottawa.

Bonifier le Supplément de revenu garanti

En haussant légèrement les prestations du Supplément de revenu garanti, nous pourrions permettre à tous les aînés canadiens de vivre au-dessus du seuil de pauvreté. Pour mettre en œuvre cette solution abordable, il faut se doter d'un gouvernement fédéral qui l'appuie.

Il faut aussi nous battre pour obtenir de bons régimes de retraite au travail. Le meilleur moyen pour assurer un revenu de retraite sécuritaire aux syndiqués en quête d'égalité, c'est d'avoir un régime de retraite à prestations déterminées dans nos lieux de travail.

Le SCFP dispose de nombreuses ressources pour vous aider à assurer votre retraite. Les sections locales ont accès à des recherchistes, des conseillers et des spécialistes des régimes de retraite. Ces gens ont l'expertise requise pour vous aider à obtenir un régime de retraite ou à le défendre.

